

extrait du concept de protection pour les matchs de volleyball

VBC Develier
c/o Nathalie Brahier
Rue du Clos-Girard 110
2854 Bassecourt

Resp. covid : nbrahier@gmail.com
Resp. tracage : melinda.gigon@bluewin.ch

- Le **port du masque est obligatoire pour toutes les personnes**, sauf pour les joueurs et joueuses, les coaches, les physiothérapeutes, les médecins, les arbitres/juges de ligne lorsqu'ils se trouvent sur le terrain, ainsi que les enfants de moins de 12 ans. **Il est également obligatoire dans les couloirs de la salle de sport lors de l'arrivée et du départ. Le port du masque n'est pas obligatoire dans l'espace réservé aux spectateurs, moyennant respect des distances.**
- **Sans symptômes** aux compétitions : les personnes présentant des symptômes de maladie n'ont pas le droit de participer aux tournois. Elles doivent consulter leur médecin de famille pour définir la marche à suivre.
Symptômes fréquents du COVID-19: Toux (souvent sèche), Maux de gorge, Essoufflement, Fièvre (37,5°C), état fébrile, Courbatures, Perte de l'odorat et/ou du goût
Symptômes plus rares : Maux de tête, Symptômes gastriques et intestinaux, Conjonctivite, Rhume
- **Listes de présence**
Le club visiteur est invité à apporter une **liste des membres du club** (joueurs, coach, etc.) avec leurs coordonnées et à la remettre à la personne du tracage avant l'échauffement. Chaque personne doit confirmer sur cette liste qu'elle ne présente aucun symptôme et qu'elle ne s'est pas rendue dans un pays ou une région à risque au cours des 14 derniers jours (**auto-déclaration**).
Le club visiteur est également invité à communiquer une heure avant le match (pour des questions d'organisation) les coordonnées de leurs spectateurs éventuels (en précisant si certaines personnes vivent sous le même toit) à l'adresse mail suivante : melinda.gigon@bluewin.ch. **15 spectateurs maximum** sont autorisés. Les personnes qui ne seraient pas annoncées et qui dépasseraient ce nombre pourront être refusées.
- **Vestiaires** : 8 à 10 personnes maximum **par vestiaire**.
- **Douches** : 4 à 5 personnes maximum **sont autorisées dans les douches en même temps**.

Si le respect de ce concept de protection est sans aucun doute contraignant, sa mise en place et son contrôle l'est d'autant plus. Merci de faire preuve d'indulgence à l'égard du club organisateur.